

Initiatives ministérielles

société a vendu 200 têtes de bétail, une transaction de près d'un demi-million de dollars. L'Université de Guelph a renouvelé une entente avec une université du Chili. Valcom Limited a conclu des ententes pour la création d'entreprises conjointes et a recruté des distributeurs à l'exposition Telecom 95.

Le milieu des affaires de Guelph—Wellington nous a lancé un message clair: on peut être concurrentiels et productifs, on peut réussir.

Le projet de loi C-99 n'est pas l'unique solution aux inquiétudes de mes électeurs. Il s'insère dans notre stratégie d'engagement constant envers l'avenir. Il réalise des promesses, rend le gouvernement plus responsable, grâce au recouvrement des coûts, et solidifie le lien entre le gouvernement et le milieu des affaires.

Nous devons faire bien davantage. Ensemble, nous devons régler les problèmes de la TPS et éliminer l'économie souterraine. Je suis fier de travailler avec les représentants syndicaux de la circonscription de Guelph—Wellington dans le but de proposer au ministre des Finances et au ministre du Revenu national des façons de lutter contre l'économie souterraine, qui nous coûte des recettes fiscales et des emplois. L'économie souterraine nuit à tous les Canadiens. Elle maintient le déficit et empêche les femmes et les hommes d'assumer leurs responsabilités et de pourvoir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. De même, les gens de Guelph—Wellington espèrent que le gouvernement remplacera la TPS comme il l'a promis. Nous le ferons.

Nous savons que les dix provinces et le gouvernement fédéral devront chercher ensemble une solution au problème de la TPS afin de rendre cette taxe plus équitable et plus simple et d'alléger le fardeau administratif des entreprises. À cet égard aussi, mes électeurs ont fait des suggestions que j'ai transmises au ministre des Finances.

Le gouvernement demeure fermement engagé envers les petites entreprises, principal moteur de la croissance économique au Canada. On nous l'a répété à maintes reprises et nous avons écouté. La mesure la plus profitable qu'on puisse prendre pour les entreprises, grandes et petites, est de contrôler le déficit. Les modifications proposées dans ce projet de loi représentent un pas dans la bonne direction. Le système de l'utilisateur-payeur signifie que le programme ne contribuera plus à faire grimper le déficit du gouvernement.

• (1645)

Selon les modifications proposées, la Loi sur les prêts aux petites entreprises demeurera un outil d'intérêt public favorisant la croissance des petites entreprises au Canada.

Dans la circonscription de Guelph—Wellington, nous aimons bien célébrer nos réussites. Nous croyons que notre main-d'œuvre est incomparable puisque nous habitons la meilleure collectivité au Canada. Nous savons que nos possibilités sont énormes lorsque nous travaillons tous ensemble, que nous gardons une attitude positive et que nous demeurons centrés sur le but à

atteindre. L'enthousiasme visible dans toute la circonscription est dû à notre volonté de réussir.

Il y a deux ans, les habitants de Guelph—Wellington ont contribué à faire élire un gouvernement libéral qui avait le changement pour mandat. Le meilleur cadeau d'anniversaire possible, et je le dis à mes collègues du Québec, serait un Canada uni et engagé à réaliser ce changement qui créera des emplois et favorisera la croissance dans Guelph—Wellington et dans les 295 circonscriptions de ce magnifique pays. Puisqu'il s'insère dans ce mandat de changement, le projet de loi C-99 mérite notre appui.

M. Andy Mitchell (Parry Sound—Muskoka, Lib.): Monsieur le Président, je vous sais gré de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de parler de la Loi sur les prêts aux petites entreprises. De toute évidence, en tant que gouvernement et en tant que parti, nous croyons que les PME jouent un rôle important dans l'économie.

La dernière fois qu'on a fait le calcul, en 1993, on a trouvé que 911 700 entreprises employaient moins de 100 personnes, soit 99 p. 100 des entreprises au Canada. L'importance des PME est donc évidente. En fait, ce chiffre représente une augmentation de 30 p. 100 en 11 ans du nombre de PME au Canada. Les PME constituent non seulement une partie importante de notre économie, mais encore une partie de plus en plus importante de notre économie.

Les PME employant moins de 100 personnes—certaines sont des micro-entreprises employant d'une à trois personnes—fournissent 44 p. 100 des emplois au Canada. Et qui plus est, ce sont les PME qui créent la vaste majorité des emplois dans notre pays. En tant que gouvernement, nous en avons conscience.

Nous comprenons que nous devons aider les PME, que nous devons créer un climat, un environnement dans lequel les PME peuvent réussir et être rentables. Lorsqu'elles sont rentables, elles créent des emplois, ce qui est le but ultime. Nous voulons faire en sorte que des emplois soient créés. Notre gouvernement y travaille sur plusieurs fronts. De par sa politique financière, il s'est attaqué au déficit du Canada et, en tant que gouvernement, nous nous employons à remettre de l'ordre dans les finances de cette Chambre.

À la fin de cet exercice, nous aurons presque réduit de moitié le déficit annuel. Dans son dernier budget, le ministre des Finances prévoyait de réduire les dépenses de 19 p. 100. Nous sommes en train de réduire la fonction publique de 14 p. 100. Nous travaillons à la relance économique du pays. Nous remettons un peu d'ordre dans notre système économique, mais nous le faisons d'une façon qui reconnaît que derrière chaque dépense du gouvernement il y a des personnes, des Canadiens, qui seront touchés. Nous sommes résolus à faire cet exercice économique d'une façon juste et équitable pour tous.

Le deuxième domaine où nous avons essayé de créer un climat favorable pour les petites entreprises, c'est celui de la réglementation en vertu de laquelle elles doivent fonctionner. Il n'y a pas